

RAPPORT ALR2 DU MERCREDI 23/09/2026

ARRIVEE :	15-06-02-03-13	
NON PARTANT :	01-04	
CAGNOTTE QUINTE +	1 712 500 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	
ORDRE TIERCE	69 500	16
DESORDRE TIERCE	6 500	172
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE	0	0
DESORDRE QUARTE	25 500	44
TIERCE VENANT	12 500	2
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE +	0	0
DESORDRE QUINTE +	43 000	23
BONUS 4	2 500	306
BONUS 4 AVEC NP	10 000	4
MASSE PARTAGEE	5 171 000	
COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	4 500	17
COUPLE PLACE A	2 000	29
COUPLE PLACE B	1 500	38
COUPLE PLACE C	1 000	54
SIMPLE GAGNANT	2 000	82
COUPLE PLACE A'	1 000	23
COUPLE PLACE B'	500	44
COUPLE PLACE C'	500	47
MULTI 4	55 500	2
MULTI 5	11 000	27
MULTI 6	3 500	186
MULTI 7	1 500	356
P SIMPLE GAGNANT	10 000	1
P SIMPLE PLACE A	1 000	2
P SIMPLE PLACE B	500	10
P SIMPLE PLACE C	500	4
MASSE PARTAGEE	2 090 000	

**CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX**

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.

(Article 23 de la Loi des charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
7 261 000

,